Image not found or type unknown

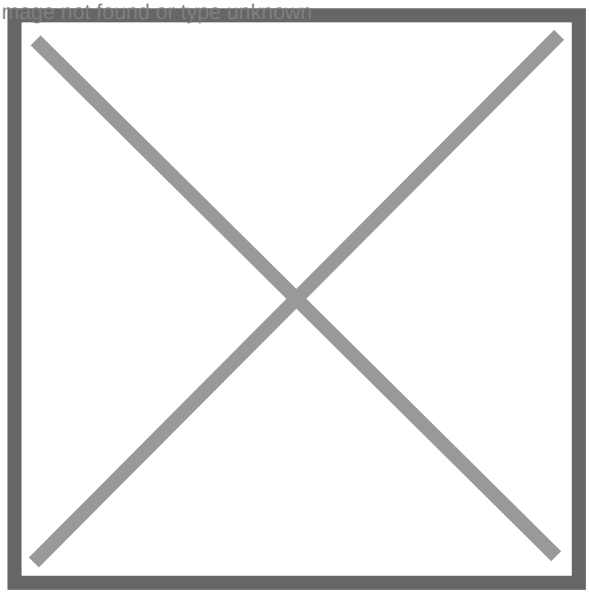

Résiliation de contrat marine nationale

Par **kreatyvejayden**, le **07/12/2010** à **11:09**

Bonjour,
Je me suis engagée dans la Marine Nationale en septembre 2008, et j'ai signé un contrat de 10 ans. La période probatoire s'est terminée quand j'étais encore en cours, et à ce moment-là, ça me plaisait toujours.
Je suis maintenant en affectation depuis plus d'un an, et ça ne va plus du tout. Je souhaiterai donc démissionner. Mais je ne sais pas comment faire, ni ce à quoi je m'expose. Je suis dans une spé déficitaire, mais je suis "incompétente" (je ne le cache pas) dans ma propre spé, car la formation au bat est extrêmement superficielle, et celle en affectation n'est pas mieux. A cause de ça, je me prends de mauvaises notations et de sales réflexions.
J'en suis à un point où je "rêve" de me casser une jambe pour ne pas devoir me lever le matin et aller au boulot. Le seul exutoire que j'ai trouvé quand la pression est trop forte et quand je suis en mer (comme c'est le cas à présent), c'est de me griffer. Je vous passe les détails sur la belle marque que j'ai sur l'avant bras, j'aurai de la chance si je n'ai pas de cicatrice.
Ayant déjà travailler dans le civil, je n'avais jamais vécu ce genre de situation, ni ce stress. Jamais je n'aurai crû en arriver là pour ne pas craquer.

Je ne sais pas si d'autres personnes ont aussi vécu ça, je ne le souhaite à personne.

Si vous avez des solutions où des conseils à me donner pour que je me sorte de cette galère, merci d'avance.

Bonne journée à vous.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés